



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

COMMUNIQUÉ

Les parcs, les modules de jeux et les balançoires de Saint-Ferréol-les-Neiges sont maintenant accessibles à la population

Saint-Ferréol-les-Neiges, le 2 juin 2020 – La Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges désire informer la population que l'accès aux parcs, aux balançoires ainsi qu'aux aires de jeux pour enfants est désormais permis. Cette décision découle de l'annonce faite le 30 mai dernier par le gouvernement du Québec qui donnait le feu vert aux municipalités pour l'ouverture des piscines publiques, des parcs municipaux et des modules de jeux.

« La population de Saint-Ferréol-les-Neiges et les jeunes familles qui souhaitent profiter du beau temps pourront enfin profiter de nos installations. C'est une excellente nouvelle pour toutes les familles, a déclaré la mairesse, M^{me} Parise Cormier. Plusieurs citoyens réclamaient la réouverture des modules de jeux, mais nous devons attendre le feu vert de la Direction de la santé publique. La sécurité de tous les citoyens demeure notre principale préoccupation. »

Il faut préciser que cette annonce ne concerne toutefois pas le parc-école, qui est sous la responsabilité de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries.

Tous ceux qui fréquentent les parcs doivent toutefois appliquer les mesures sanitaires en vigueur, soit le maintien d'une distance minimale de deux mètres entre chaque personne et l'hygiène des mains. Les citoyens sont invités à faire preuve de prudence. Si vous ou un membre de votre famille avez des symptômes liés à la COVID-19, demeurez à la maison. De l'affichage rappelant les consignes préventives sera installé sous peu à l'entrée des parcs municipaux.

- 30 -

Source : Martin Pouliot, directeur des loisirs et de la culture
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges
33, rue de l'Église, Saint-Ferréol-les-Neiges (Québec) GOA 3R0
Courriel : loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca
Tél. : 418 826-2253, poste 113